

# ***PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF***

Société anonyme au capital de 10.000.000 de Dinars  
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.  
R.C. n° B132991996  
MF : 001166 C/N/M 000

## **CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 MARS 2017**

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le mercredi 22 Mars 2017 à 9 heures à l'hôtel AFRICA – 50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion 2016 ;
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016 et approbation des opérations réglementées y mentionnées ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2016 ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats 2016 ;
- Renouvellement des mandats des Administrateurs
- Nomination d'un commissaire aux comptes
- Fixation du montant des jetons de présence.

Tout actionnaire désirant prendre part à cette assemblée peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**  
**AGO DU 22 MARS 2017**  
**PROJET DE RESOLUTIONS**

**Projet de Résolution n°1 :**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2016, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 2.127.481,556 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2016.

**Projet de Résolution n°2 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2016 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>2.127.481,556 Dinars</b>
+ Report à nouveau ex 2015	699.944,372 Dinars
<b>Total (1)</b>	<b>2.827.425,928 Dinars</b>
- Dividendes à distribuer	2.000.000,000 Dinars
<b>- Report à nouveau ex 2016</b>	<b>827.425,928 Dinars</b>
Total (2)	0

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,000 Dinars par action à partir du 31 mars 2017.

**Projet de Résolution n°3 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ( 3 ) ans les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD ;
- Monsieur Khaled FEKIH ;
- Monsieur Selim RIAHI ;
- La Banque de Tunisie ;
- La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE.

Ces mandats prendront fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2019.

**Projet de Résolution n°4 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination du cabinet FINOR en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2019.

**Projet de Résolution n°5 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à vingt-quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

**Projet de Résolution n°6 :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.